

« Le défi de l'eau est majeur pour notre avenir »

Quelques jours après le Comité de Bassin de Corse et le vote, par l'Assemblée de Corse, de deux rapports importants sur le Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC) et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), Saveriu Luciani, le conseiller exécutif en charge de la mission Eau et Président de l'OEHC, nous livre ses explications.

Après le Comité de Bassin du 19 novembre, l'Assemblée de Corse a approuvé la semaine dernière l'état des lieux du SDAGE. Quels en sont les éléments à retenir ?

Tout d'abord, le dynamisme du Comité de Bassin et du Conseil Exécutif, sans oublier l'OEHC, qui relèvent, chacun à leur niveau, le défi hydraulique posé à la Corse. Ensuite, je rappelle que le SDAGE est un document de planification qui fixe sur une période de 6 ans, les orientations d'une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre. Ainsi, le SDAGE 2016-2021 vise à traiter les grands enjeux, économiser l'eau et à s'adapter au changement climatique, réduire les pollutions et protéger notre santé, préserver la qualité de nos rivières et de la mer Méditerranée, restaurer les cours d'eau en intégrant la prévention des inondations, et enfin préserver les zones humides. L'état des lieux voté par l'Assemblée de Corse a pour but d'actualiser ces orientations, prenant en compte des éléments nouveaux du contexte politique, économique ou réglementaire, des nouvelles connaissances acquises et des retours d'expérience sur sa mise en œuvre. Enfin, le rapport ainsi voté prépare le prochain SDAGE 2022-2027, tout en accentuant la mise en œuvre des actions déjà engagées



Le deuxième rapport concernait les mesures du PBACC ?

Oui, le plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique, adopté en octobre 2018, préconise 57 mesures fortes, fixant le cadre d'une action décentralisée, notamment pour ce qui regarde les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). Dans le traitement des 5 enjeux majeurs que sont la disponibilité en eau, le bilan hydrique des sols agricoles, la biodiversité, le niveau trophique des eaux et les risques majeurs, notre Collectivité joue donc un rôle moteur, accompagnant au mieux les collectivités insulaires dans cette démarche de transition et d'adaptation aux conditions futures de gestion de l'eau. D'ores et déjà, elle engage un programme de 550000 euros, sous maîtrise d'ouvrage, pour impulser les premières grandes mesures liées à la gestion quantitative de la ressource. Cela se traduit par une convention de partenariat avec le BRGM (programme de recherche et développement partagés en vue de réaliser un état des lieux des connaissances de la ressource en eau souterraine), une étude sur

l'opportunité du recours à la désalinisation, la poursuite de l'expérimentation de la REUT, et, dès janvier 2020, des initiatives en région pour décliner et planifier les PTGE sur les territoires les plus vulnérables.

Quels objectifs spécifiques pour ces PTGE ?

Désormais, nous avons besoin de prévoir et d'anticiper les aléas climatiques et le tarissement constaté de la ressource tout au long du 21ème siècle, sans oublier de prendre en compte l'augmentation démographique et l'évolution des activités économiques. Même s'il n'est qu'un des éléments d'une réponse d'ampleur, le PTGE est un dispositif qui comprend un volet gouvernance, avec la mise en place d'un comité technique et de plusieurs comités de pilotage pour chaque projet de territoire. Nous allons travailler avec les intercommunalités en nous attelant prioritairement aux zones les plus exposées, et procéder par étapes, établir d'emblée un diagnostic des besoins à horizon 2050, puis un programme d'actions et enfin sa mise en œuvre.

L'adaptation à une meilleure gestion de la ressource reste notre credo, dans n'importe quel point de l'île.

Le rapport sur les mesures du PBACC évoque aussi la REUT déjà expérimentée à Bonifaziu.

Oui, parce que Bonifaziu est plus qu'une expérimentation, c'est un exemple pour la Corse à plus d'un titre ; en effet, elle se situe dans une zone soumise à de fortes tensions hydriques, surtout en période estivale. Or, il faut savoir que la REUT est déjà opérationnelle en Méditerranée, notamment en Espagne et en Italie où 800 000 m³ sont réutilisés quotidiennement. À Bonifaziu, ce système permet d'économiser 120 000 m³ sur une saison, soit l'équivalent de 50 piscines olympiques pour l'irrigation du golf ! Vous pouvez mesurer un tel dispositif généralisé dans notre île, pour tous les secteurs d'activités. Mais pour l'heure, la législation française reste contraignante. Gageons qu'elle puisse évoluer pour accélérer l'expérience, mais sans mésestimer pour autant une prise en compte sérieuse des réglementations en matière de santé publique.

Un mot pour conclure et caractériser cette année 2019.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas sur le front de la consommation de la ressource. Si 2018 a été une année généreuse en matière de précipitations, rappelons-nous que la sécheresse de 2017 nous avait obligés à engager une opération de sensibilisation déterminante auprès de la population. La fin 2019, avec ses épisodes pluvieux, semble plutôt encourageante en prévision de 2020. Mais face au dérèglement climatique, on ne cessera jamais de répéter que le défi de l'eau est majeur pour notre génération, au service des autres générations.

Y.C.